

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4746 - VENDREDI 3 MAI 2024

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'offre de bourses turques en hausse

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, et l'ambassadeur de Turquie en République du Congo, Hilmi Ege Turemen, ont échangé le 2 mai à Brazzaville sur les questions d'intérêt commun parmi lesquelles l'augmentation des bourses d'études turques et la nécessité d'établir les partenariats entre les universités turques et congolaises.

Page 2



La ministre de l'Enseignement supérieur et l'ambassadeur turc /Adiac

HYDROCARBURES

La production du gaz enjeu important pour le Congo



Photo souvenir après la visite du terminal pétrolier de Djeno/Adia

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a effectué une visite à Pointe-Noire des installations des compagnies pétro-

lières Eni et Total Energie à l'issue de laquelle il a déclaré que la production gazière était un enjeu important pour le gouvernement du

Congo. « En plus du pétrole, le deuxième challenge qui nous a été confié, c'est la production du gaz », a-t-il indiqué. **Page 3**

DISPARITION

Dernier hommage à Maurice Malekat



L'ancien ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Jean Luc Nicolas Maurice Malekat, a reçu un hommage national hier au cours d'une cérémonie organisée au Palais des congrès en présence des corps constitués nationaux et du président de la République. Décédé le 15 avril à l'âge de 73 ans à Nice en France, il sera inhumé à Bétou dans le département de la Likouala.

Page 16

FOOTBALL

Jean Paul Fouani inhumé à Kinkala

Page 16

GABON

Les conclusions du dialogue remises aux autorités

Les travaux du dialogue national au Gabon se sont achevés le 30 avril. Les conclusions de cette grand-messe ont été remises au président de transition, Brice Oligui Nguema,

qui a annoncé la mise en place prochaine d'un comité de surveillance et de suivi desdites conclusions. « Nous avons réfléchi le Gabon nouveau. Ce fut une expérience unique,

historique et nous sommes satisfaits de ce qui s'est passé durant ces asises », s'est félicité Éric Simon Nzué Obiang, président d'une sous-commission du dialogue.

Page 6

EDITORIAL

Quel
sort !

Page 2

ÉDITORIAL

Quel sort !

La classe sociale la plus représentative du pays, la jeunesse, est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète à juste titre de son avenir aujourd'hui incertain alors qu'elle mérite beaucoup mieux au regard de l'atout majeur qu'elle représente et du rôle qu'elle est appelée à jouer dans le développement et la bonne marche d'un pays majoritairement jeune.

La recherche des solutions aux problèmes qui la concerne directement, par exemple les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et le marché du travail, mérite d'être traitée avec sérieux et ambition si l'on veut donner un tant soit peu d'espoir à nos enfants.

Devant ces attentes et les légitimes exigences qui en découlent, la création du Conseil consultatif de la jeunesse, l'un des nouveaux organes constitutionnels d'Etat, arrive à point nommé. Sa contribution dans la résolution des problèmes les plus immédiats est dès lors plus qu'attendue en cette année décrétée de la jeunesse.

C'est dire que le chômage dont le taux demeure important, l'aliénation culturelle, la délinquance juvénile ou encore l'analphabétisme sont les quelques maux auxquels les pouvoirs publics devront s'attaquer en priorité s'ils veulent redonner de l'espoir à la génération actuelle et future. Dans une société prompte à s'enflammer à la moindre mobilisation via les réseaux sociaux, il n'y a plus de temps à perdre !

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-TURQUIE

Vers l'augmentation de bourses au profit des étudiants congolais

Revoir à la hausse le nombre de bourses d'études à offrir aux étudiants congolais fait partie des sujets sur lesquels la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, et l'ambassadeur de Turquie au Congo, Hilmi Ege Turemen, se sont entretenus.



La ministre de l'Enseignement supérieur et l'ambassadeur turc/Adiac

Le Congo et la Turquie multiplient les initiatives en vue de renforcer leur coopération en matière d'éducation, dans le secteur de l'enseignement supérieur notamment. « Chaque année, la Turquie accorde les bourses d'études aux ressortissants congolais. Nous avons échangé avec la ministre pour voir dans quelle mesure en augmenter le nombre », a fait savoir le diplomate turc, après avoir échangé avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. L'augmentation du nombre de bourses en faveur des

étudiants congolais pourrait entrer en vigueur à partir de l'année académique 2024-2025.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, évoqué la nécessité d'établir les partenariats entre les universités turques et les universités congolaises. Une manière de faciliter la formation de courte et longue durées, selon les cycles : licence, master, doctorat, dans divers domaines, a indiqué l'ambassadeur, Hilmi Ege Turemen.

Visiblement, le Congo veut exploiter toutes les pistes, saisir toutes les opportunités pour la formation de ses cadres. La marche vers le dévelop-

pement n'est envisageable qu'avec un capital humain compétent, performant, compétitif, capable de contribuer à l'essor du pays. L'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation technologique ont un rôle important à jouer, notamment avec les partenaires disponibles dans la réalisation de cette visée. Après les paroles, les actes. En effet, la communauté éducative, universitaire précisément, espère que les échanges entre la ministre Delphine Edith Emmanuel et l'ambassadeur Hilmi Ege Turemen ne resteront pas lettre morte car les actions concrètes doivent suivre.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

HYDROCARBURES

La production gazière enjeu important pour le gouvernement

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, l'a affirmé lors de la visite des installations pétrolières des sociétés Eni Congo et TotalEnergies à l'occasion de la Journée internationale de sécurité et de la santé au travail.

Au cours de sa visite, le ministre a expliqué que les priorités nationales vont arrêter le déclin de la production, augmenter et stabiliser la production pétrolière. « *En plus du pétrole, le deuxième challenge qui nous a été confié, c'est la production du gaz. Cela fait quelques années que le président de la République rêve de faire du Congo un pays non seulement pétrolier mais aussi gazier* », a-t-il déclaré.

A l'occasion de cette journée, Bruno Jean Richard Itoua a signifié que le gouvernement a voulu montrer l'intérêt que comporte la santé des ressources humaines parce que, selon lui, le capital humain constitue une plus grande richesse pour un pays, voire une entreprise. « *Bien que nous nous préoccupions des résultats ou de la production, mais cela n'est pas possible sans les hommes et les femmes en bonne santé. Désormais, nous allons suivre de façon parti-*



Photo souvenir après la visite du terminal pétrolier de Djeno/Adia

culière avec les sociétés pétrolières les questions d'hygiène, de sécurité et d'environnement », a-t-il fait savoir.

Selon le ministre des Hydrocarbures, il paraît important à l'occasion de cette journée

de toucher du doigt la réalité de l'industrie dont il a la charge. Cette journée a permis d'échanger avec des principaux acteurs de l'industrie pétrolière au Congo sur la marche de ce secteur, sur la

vision du gouvernement, notamment le futur de cette industrie au Congo et au niveau mondial. « *Les hydrocarbures représentent 60% du budget de l'Etat ainsi mesdames et messieurs, acteurs du secteur*

pétrolier, vous avez sur vos épaules une responsabilité nationale, je suis heureux de constater que vous assumez celle-ci avec beaucoup de talents », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

PROTECTION DES FORÊTS

La société civile édiflée sur le nouveau développement du processus Redd+

Les organisations de la société civile ont échangé, le 30 avril, sur le processus de gouvernance dans la filière bois en vue d'exprimer leurs préoccupations majeures en lien avec l'Accord de partenariat volontaire (APV/Flegt) et Redd+ avec l'appui du programme forêt gouvernance marché et climat du gouvernement britannique.

L'objectif est de favoriser l'amélioration de la gouvernance forestière, d'identifier les nouveaux défis majeurs de la gouvernance forestière en lien avec ces deux processus, d'identifier les opportunités d'amélioration et renforcer l'engagement des parties prenantes clés pour une meilleure gouvernance des ressources forestières.

Le coordonnateur national Redd, Dabney Matoko, dans sa communication sur « *Bref aperçu sur les évolutions majeures liées au processus Redd+* » a évoqué l'existence du processus APV/Flegt avec la réduction des émissions liées à la déforestation et à la déforestation en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

L'orateur a souhaité que le plaidoyer soit mené par toutes les parties prenantes en vue de mettre en œuvre les projets de réduction de pollution. Ainsi, ces parties prenantes attendent le grand financement pour le projet Sangha-Likouala dans le cadre de la réduction des



Des participants à la réunion de l'APV/Flegt/DR

émissions.

En ce qui concerne la communication sur le thème « *Evolutions liées au SIVL et mise en œuvre des procédures* », le coordonnateur de la cellule de la légalité forestière et de la traçabilité du bois, Alain Ossebi, a édifié les participants sur les outils

qui permettent d'améliorer les performances des administrations publiques impliquées en matière de contrôle de la légalité forestière et entreprises forestières. Parmi ces outils, il y a le système informatisé de vérification de la légalité (SIVL), les procédures de contrôle de la

légalité forestière ainsi que le document de procédure d'attribution de certificat de légalité sur la base des systèmes de certification privée. Il a émis le souhait de renforcer la gouvernance forestière et fournir un cadre juridique visant à assurer que tous les bois et produits dérivés en

provenance du Congo soient produits conformément à la réglementation en vigueur. De même que de combattre l'exploitation illégale des forêts, rendre transparentes les données de la production forestière ainsi que produire et commercialiser les bois légaux et traçables. « *Le Congo a développé un logiciel dénommé système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) qui prône la vérification de la légalité de la traçabilité de bois et du suivi des paiements des taxes forestières dans le processus de la mise en œuvre de l'accord signé entre le Congo et l'Union européenne* », a-t-il indiqué. D'autres communications ont été faites sur les thèmes tels que : bref aperçu sur les évolutions majeures liées au processus Redd+ et le plaidoyer de la société civile : Zoom sur la déclaration des organisations de la société civile relative aux processus de gouvernance en cours, cas de l'APV/Flegt et de la Redd+.

Lydie Gisèle Oko

ENVIRONNEMENT

Echange sur les enjeux de la biodiversité

Le secrétaire exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), Hervé Maidou, a apporté le 30 avril à Brazzaville à la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, les messages du ministre burundais de l'Environnement et président en exercice de la Comifac, relatifs à sa prochaine visite au Congo ainsi que sur les enjeux de la COP 29 et de la biodiversité d'Afrique centrale.

« Ce message inscrit bien les préoccupations de la Commission Climat du Bassin du Congo et celles de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac). Nous voulons aller au-delà même de ces deux institutions pour voir comment nous pouvons travailler dans le domaine de l'environnement avec des structures telles que la Cicos et la CEEAC. D'abord pour le Congo, il était important de rappeler que la Comifac est née du processus de Brazzaville en 1999 et sa création est signée ici au Congo en 2005. Donc, il est tout à fait normal que nous venions ici à Brazzaville pour nous enquêter des besoins réels et en quoi la Comifac peut être utile pour supporter le programme du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Parmi ces programmes, il y a la Commission Climat du Bassin du Congo », a commenté le secrétaire exécutif de la Comifac,

Hervé Maidou.

S'agissant de la Commission Climat du Bassin du Congo, il s'agit d'une organisation régionale intergouvernementale ayant pour objet d'accélérer la mise en œuvre de la transition climatique et la transformation économique de cet espace, dans une logique de développement durable. La forêt du bassin du Congo vient en deuxième position après celle de l'Amazonie pour ce qui est de l'atténuation des émissions mondiales de dioxyde de carbone d'origine anthropique, provenant notamment de la combustion de combustibles fossiles. Le secteur privé, des acteurs non étatiques et de la société civile participent à la lutte contre les changements climatiques ...

« Nous avons également parlé des enjeux au niveau de l'Afrique centrale, de ce que nous gagnons à travers nos forêts et nos ressources de la biodiversité. Nous allons travailler de manière concertée pour



Hervé Maidou répondant à la presse/Adiac

aligner l'exécution de nos feuilles de route avec le développement de nos communautés », a indiqué Hervé Maidou. « Nous nous projetons dans l'avenir pour travailler sur la visibilité du bassin du Congo et la sous-région Afrique centrale à la COP 29, notamment avoir un stand pour faire toutes les présentations de nos Etats sur la conservation », a-t-il ajouté.

Précisons que la Comifac est l'unique instance d'orientation, de décision et de coordination des actions et initiatives sous-régionales en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers pour son espace de référence constitué de quinze pays, à savoir Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. Elle est encadrée par un traité signé le 5 février 2005.

Fortuné Ibara

INSERTION ET RÉINSERTION DES JEUNES

Le centre d'Aubeville fait peau neuve

Les travaux de construction du Centre d'insertion et de réinsertion des jeunes à Aubeville, dans le département de la Bouenza, sont arrivés à l'étape terminale. Plus de vingt nouveaux bâtiments y ont été construits. Les douze anciens existants ayant été entièrement réhabilités.



Hugues Ngouélondélé visitant le chantier d'Aubeville/Adiac

Le ministre de la Jeunesse s'est rendu compte de cette évidence lors de la dernière visite de travail qu'il a effectuée sur les lieux. « C'est une visite de routine. Le contrôle des travaux nous donne un résultat satisfaisant puisque les travaux sont bien avancés », a déclaré Hugues Ngouélondélé. La réhabilitation est un défi que le gouvernement est en train de relever pour répondre à la problématique de la prise en charge de la jeunesse. L'opérationnalisation des centres de rééducation permettra, en effet, de réinsérer au moins 400

jeunes en décrochage scolaire et en manque d'encadrement parental. Ils subiront une formation aux divers métiers.

Le chantier a permis de construire des salles de classe, des bâtiments administratifs, réfectoires, dortoirs, une infirmerie, un restaurant, un terrain de sport et un amphithéâtre de plus de 250 places ainsi qu'une ferme. « Techniquement, ce qui reste, c'est juste l'amphithéâtre à tôler. En ce qui concerne la réhabilitation, nous avons terminé à 100%. Pour les nouveaux bâtiments, nous sommes à 80% », a com-

menté Franck Tsouké, chef de chantier Mais l'état de la route qui mène vers ce centre reste un véritable casse-tête. Le ministre a, par ailleurs, plaidé pour son aménagement afin de faciliter le transport de matériel vers le centre d'Aubeville. « L'année dernière, quand nous sommes venus ici, on pouvait atteindre Madin-gou après 20 ou 30 minutes. Mais là, c'est une catastrophe. Il faudrait très rapidement qu'on y trouve une solution. La route est faisable en peu de temps », a indiqué le ministre.

James Golden Eloué

TRIBUNE LIBRE

Le dévouement : pilier fondamental de la citoyenneté

Le dévouement, cette valeur citoyenne intemporelle, demeure le ciment qui fortifie les fondations d'une société prospère et harmonieuse. Enraciné dans l'altruisme et la volonté de servir les autres, le dévouement transcende les barrières sociales, culturelles et économiques, et façonne les individus en citoyens responsables et engagés.

Le dévouement s'exprime à travers des actions désintéressées et des sacrifices consentis pour le bien-être collectif. Que ce soit par le biais du volontariat, de l'engagement politique ou de l'aide aux plus démunis, chaque geste de dévouement contribue à tisser les liens qui unissent les membres d'une société.

En période de crise ou de difficultés, le dévouement se révèle être un rempart contre l'adversité. Des bénévoles qui se mobilisent pour apporter une assistance lors de catastrophes naturelles aux professionnels de la santé qui se dévouent corps et âme lors de crises sanitaires, le dévouement est le moteur qui anime les actions de solidarité.

La notion de dévouement transcende l'individu pour englober l'ensemble de la communauté. Chaque citoyen a le devoir moral de contribuer, à son échelle, au bien commun. Que ce soit par le respect des règles de la vie en société, par la participation à des initiatives citoyennes ou par le soutien aux plus vulnérables, le dévouement s'inscrit comme une responsabilité collective.

Dans un monde en perpétuelle évolution, le dévouement revêt une importance cruciale pour construire un avenir meilleur. En cultivant cette valeur au sein de chaque génération, nous assurons la pérennité d'une société plus juste, plus solidaire et plus épanouie.

En fin de compte, le dévouement incarne l'essence même de la citoyenneté. En offrant son temps, son énergie et ses compétences au service des autres, chaque individu contribue à édifier les piliers d'une société harmonieuse et équilibrée. Ainsi, que ce soit par de petites actions du quotidien ou par des initiatives d'envergure, cultivons le dévouement comme une valeur fondamentale, car c'est en donnant de soi que l'on enrichit véritablement le tissu social qui nous entoure.

Nancy Kiminou

GABON

Les recommandations du dialogue national remises aux autorités

Le dialogue national inclusif au Gabon s'est officiellement terminé, le 30 avril, lors de la remise du rapport final au chef de l'État Brice Oligui Nguema.

La rencontre met fin à près d'un mois de concertations entre plus de 600 délégués représentant toutes les couches de la société. Environ un millier de recommandations ont été adoptées en vue de profondes réformes politiques, économiques et sociales.

Le président Brice Oligui Nguema a annoncé que, dans les prochains jours, un comité de surveillance et de suivi des conclusions du dialogue national inclusif sera nommé par ses soins. Selon le calendrier promis par le chef de la transition, ce comité aura un mois et demi pour rédiger la Constitution qui sera soumise à un référendum fin juin ou début juillet. « *Nous avons réfléchi le Gabon nouveau, le Gabon d'après la transition. Donc ce fut une expérience unique, une expérience historique et nous sommes donc satisfaits et heureux de ce qui s'est passé durant ces assises* », s'est félicité le Dr Eric Simon Nzué Obiang, pré-

sident d'une sous-commission au dialogue. Particulièrement attendu, le rapport politique a recommandé un régime présidentiel dans la future Constitution. Dans le détail, les commissaires ont proposé la suspension de toutes les formations politiques jusqu'à la mise en place de nouvelles règles plus strictes.

La durée de la transition est, quant à elle, maintenue à deux ans avec un an de suris en cas de force majeure. D'autres recommandations sur la souveraineté et l'immigration, privilégiant les intérêts des Gabonais, la future politique de préférence nationale, ont été proposées.

En effet, les candidats à la présidence devront être nés de père et mère gabonais. D'ailleurs, le ministère de l'Intérieur sera de nouveau chargé d'organiser les élections. La fin également du bulletin unique qui avait fait polémique l'an dernier. Il faudra aussi être Gabonais d'origine pour être au gouvernement, marié à un

Gabonais ou une Gabonaise d'origine pour certains ministères sensibles, comme l'Intérieur ou les Affaires étrangères.

Sur le plan économique, les participants ont demandé à redéfinir la politique industrielle du pays tout en privilégiant les mines, le bois et valoriser les productions locales, donner la priorité aux petites et moyennes entreprises des nationaux et nationaliser la sous-traitance. Côté social, les participants ont proposé une politique volontariste de la formation professionnelle, l'autonomisation des budgets des universités et la hausse des budgets et infrastructures de santé.

Le calendrier post-dialogue national inclusif prévoit la mise en place d'une assemblée constituante qui va permettre de rédiger la future Constitution de la République gabonaise. Cette constitution sera soumise à un référendum au peuple gabonais en juin 2024.

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

L'espoir de la vaccination

Le paludisme est une maladie qui a fait plus de 600 000 morts en 2022, 95% d'entre elles en Afrique. Pour prévenir des risques du paludisme, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) recommande depuis octobre 2023 deux vaccins qui permettent de lutter efficacement contre la maladie.

Des campagnes de vaccinations ont récemment été mises en place sur le continent. Il aura fallu plus de 30 ans pour développer un vaccin efficace contre le paludisme. Le premier, le RTS,S a été approuvé par l'OMS en 2021. Depuis 2019, 2 millions d'enfants à risque ont bénéficié du vaccin antipaludique (Ghana, Kenya et Malawi), entraînant une baisse du taux de mortalité infantile liée à la maladie de 13%, selon l'Unicef. Les enfants de moins de cinq ans sont les principales victimes du paludisme et représentent 80% des décès dans le monde. Il est donc recommandé d'administrer les vaccins aux nourrissons dès l'âge de 5 mois à raison de 4 doses dans les zones de transmissions modérées et élevées. Selon l'organisme Gavi, l'alliance du vaccin, une vingtaine de pays d'Afrique devraient intégrer dès cette année des programmes de vaccination infantile dans le cadre de leur politique de lutte contre le paludisme.

Vaccination

C'est le cas au Bénin, où la vaccination va démarrer par les zones où la mortalité liée au paludisme est élevée. Le pays est le quatrième pays à recevoir des doses de vaccins RTS,S contre le paludisme. Sur la fiabilité, le gouvernement met en avant l'homologation de l'OMS. Le ministre de la Santé expliquait récemment que « *la vaccination reste l'une des stratégies les plus sûres et les plus efficaces* ». La Côte d'Ivoire met aussi l'accent sur la prévention en milieu communautaire. Le pays devrait, d'ici juin, recevoir les premières doses de vaccins contre le paludisme afin de réduire la mortalité infantile.

Moustiquaires

L'autre solution pour lutter contre le paludisme, ce sont les moustiquaires. Celles-ci sont des outils de nouvelle génération car elles sont imprégnées de deux insecticides au lieu d'un seul. « *Le produit dont est imprégnée la moustiquaire va tuer le moustique avant même qu'il puisse atteindre la personne. Mais le problème, c'est qu'avec le développement de la résistance des moustiques, les produits qu'on utilisait depuis 20 ans sont devenus de moins en moins efficaces* », à en croire le directeur exécutif d'Unitaid, Philippe Duneton. Bilan pour ces moustiquaires 2.0 : 20 à 50% d'efficacité en plus. Elles auraient déjà permis d'éviter 25 000 morts dans les 17 pays où les moustiquaires sont déjà utilisées.

Noël Ndong

FÊTE DES TRAVAILLEURS

Les syndicalistes édifiés sur leurs droits et devoirs

L'Union des syndicats du Congo (USC) a organisé, le 30 avril, en prélude à la célébration de la Journée internationale du 1er mai, fête des travailleurs, un focus sur le thème « *La pratique syndicale au Congo à l'ère du multisyndicalisme* ».

L'objectif est de faire des suggestions en vue de l'évolution de la loi portant sur le travail dans une société démocratique. La présidente de l'USC, Anne-Marie Nzila, a souligné la nécessité d'échanger sur les droits et devoirs du syndicaliste afin de poser les vrais problèmes au gouvernement.

Selon elle, plusieurs secteurs méritent encore un encadrement pour l'évolution de droits tels que le secteur de l'emploi du personnel domestique où l'arrêté fixant le salaire du personnel domestique daté de 1975.

De même, la commission nationale consultative du travail connaît un vrai problème avec la situation des allocations familiales où le montant perçu par un enfant diffère dans le secteur public et privé. Le focus a



Les syndicalistes/DR

regroupé du 29 au 30 avril à Brazzaville les membres de différentes fédérations syndicales. Il a permis aux syndiqués d'avoir des connaissances sur leur identité, leurs droits et devoirs

reconnus par l'Organisation internationale du travail (OIT), d'avoir un regard critique sur la pratique syndicale ainsi que les procédures de revendications. Lambert Boubeya, syndi-

caliste, participant à la formation, a souligné l'importance de la formation qui lui a permis d'avoir un esprit ouvert sur le syndicalisme afin de défendre leurs intérêts matériels et moraux

en s'exprimant par la négociation. Il a appris comment conduire les membres ainsi que les instruments à saisir en cas de litige.

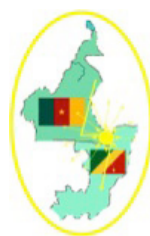
Par ailleurs, il a déploré l'arrêt des élections des syndicalistes dans les entreprises. Selon lui, la façon d'agir ainsi ne favorise pas l'expression démocratique. « *Mon souhait aux autorités compétentes serait de relancer la campagne des élections des syndicalistes au sein des entreprises arrêtées depuis 2013* », a-t-il dit. L'administrateur du travail, chef de service à l'Inspection du travail, Lazare Bambindama, a félicité l'initiative de l'USC qui lui a permis de renforcer ses capacités. Toutefois, il a appris aussi que les revendications obéissent aux textes.

Lydie Gisèle Oko

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Direction du Projet CHOLLET - /BP 103 : Brazzaville



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°000453/24/AOIO/MINEE-MEH/DPC/2024 DU 11 AVRIL 2024

RELATIF A LA SELECTION D'UN INGENIEUR CONSEIL CHARGE DE L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

Délai d'exécution : soixante-dix (70) mois

Les Ministres en charge de l'Energie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage, lancent pour le compte de la République du Cameroun et de la République du Congo un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1-Objet de l'Appel d'Offres International Ouvert

Le présent Appel d'Offres International ouvert a pour objet le recrutement d'un Ingénieur-Conseil chargé de l'Assistance au Maître d'Ouvrage pour le contrôle et la surveillance pendant la conception, la construction et la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Les prestations constituent un (01) lot unique.

2-Financement de l'Appel d'Offres International Ouvert

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres International Ouvert, sont financées par les budgets des deux Etats.

3-Consistance des prestations :

Le Prestataire assistera le Maître d'Ouvrage dans :

- l'élaboration des contrats ;
- l'examen et la validation de l'ensemble des études (APS, APD, EES et résilience des ouvrages face aux effets néfastes du changement climatique, Plans d'exécution, Document de Consultation des Entreprises, etc.), des DAO, et des documents contractuels nécessaires pour les phases de conception, de construction et d'exploitation dudit aménagement ;
- l'élaboration du modèle financier du Projet avec le Partenaire ;
- l'examen et la validation des dossiers techniques proposés par le Partenaire chargé du développement et les bureaux d'Ingénieurs-Conseils notamment les spécifications techniques des équipements, des biens, leurs prix et les modalités de mise en service
- le contrôle, le suivi et la surveillance des travaux et des coûts y afférents ;
- le renforcement des capacités et le transfert des compétences ;
- l'examen et la validation des dossiers des essais techniques proposés par le Partenaire ainsi que le suivi de ces essais (en usine et sur site) ;
- les réceptions partielles et provisoires des travaux et des équipements ;
- la réception définitive et la mise en service du Projet ;
- la préparation des réunions techniques de mise au point du Projet et la participation auxdites réunions ;
- la formulation de tout avis technique sur tout aléa susceptible d'être rencontré dans les différentes phases du Projet ;
- la production des rapports périodiques (hebdomadaires, mensuels et annuels) ;
- l'examen et la validation du manuel des procédures techniques proposé par le Partenaire (conception, construction, mise en service et exploitation) ;
- l'examen et la validation des Dossiers d'Appels d'Offres et autres documents contractuels proposés par le Partenaire ;
- l'examen et la validation des documents contractuels proposés par le Partenaire pour la phase d'exploitation, de gestion et de maintenance des ouvrages, des installations et des équipements de la centrale, des postes et des lignes de transport d'énergie ;
- l'examen et la validation des contrats de vente proposés par le Partenaire ;
- l'archivage physique et numérique de l'ensemble de la documentation du Projet.

4-Participation et origine

La participation est ouverte aux bureaux d'ingénieurs conseils ou groupement de bureaux d'ingénieurs conseils spécialisés dans le suivi, le contrôle et la surveillance des études et des travaux de la centrale hydroélectrique (puissance estimée à 600 MW) et des lignes électriques à très haute tension (400 kV et au-delà).

5-Délai d'exécution des prestations

Les prestations du Marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres International Ouvert s'étendront sur une durée prévisionnelle de soixante-dix (70) mois répartis en trois (03) phases comme suit :

-Phase 1 : examen et validation des études et des DAO du Projet : 4 mois ;

-Phase 2 : suivi et contrôle des travaux de construction, suivi de la mise en eau et mise en service de l'aménagement et ses équipements connexes : 60 mois ;

-Phase 3 : Assistance technique pendant la période de garantie : 6 mois (pendant l'année de garantie).

Chaque phase sera déclenchée par la signature par le Maître d'Ouvrage, d'un Ordre de Service de commencer les prestations, et sa notification à l'Ingénieur-Conseil par le Maître d'Ouvrage délégué.

6-Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert s'élèvent à dix millions (10.000.000) de FCFA non remboursables, payables par chèque ou par virement bancaire au compte de la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet domicilié dans les livres de la Banque Postale du Congo, compte N°30019 10001 10633440008-63.

La quittance devra identifier le payeur comme représentant du Soumissionnaire (ou groupement) désireux de participer à l'Appel d'Offres International Ouvert.

7-Consultation du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert

Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert pourra être consulté aux adresses ci-dessous, les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes.

Pour le Cameroun :

DIRECTION DU PROJETS /C MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DIRECTION DE L'ELECTRICITE

B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun

Tél : (+237) 677 61 40 83

Fax : (+237) 222 22 61 77

E. mail : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION GENERALE DE L'ENERGIE

Immeuble Mines et Energie, Rond-point du CCF

B.P : 2120 - BRAZZAVILLE - CONGO

Tél : (+242) 05 553 21 90 / 06 493 25 61

E. mail : secretariatcentral.meh@gmail.com

direction@chollet-projet.cg

BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO

8-Présentation des Offres :

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

-l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) et ;

-l'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des Offres (enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure C scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres International Ouvert en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAOIO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9-Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais (avec une traduction en français) doit être présentée en dix (10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme

tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB). Elle sera adressée au plus tard le 02 juillet 2024 à 15 heures 30 minutes, heure d'Afrique Centrale, à l'une des adresses ci-dessus.

Chaque offre, sans raison sociale, devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT POUR LA SELECTION D'UN INGENIEUR-CONSEIL CHARGE DE L'ASSISTANCE AU MAITRE D'OUVRAGE POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DE LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés. Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10- Recevabilité des Offres

Les Offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAOIO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun ou de la République du Congo, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres International Ouvert.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

De plus, toutes les pièces remises dans le cadre de la présente consultation devront, sous peine de rejet, être certifiées par des autorités habilitées et le cas échéant traduites dans l'une des langues de la consultation.

11- Ouverture des Offres

L'ouverture des Offres se fera en un temps au siège du Projet, le 02 juillet 2024 à 16 heures, heure d'Afrique Centrale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

NB : L'analyse des offres financières ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100, à l'issue de l'analyse des offres techniques.

12-Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

13- Attribution du Marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux-disante.

14- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville /Yaoundé, le 02 mai 2024

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN,
LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO,
LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Emile OUOSSO

ÉLECTIONS À BOMA

Un séminaire dresse le bilan de la couverture médiatique

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a organisé, le 29 avril à Boma, dans la province du Kongo Central, un atelier de formation au bénéfice des professionnels des médias de cette ville. Il a notamment permis aux participants d'évaluer la couverture médiatique du processus électoral.

La chercheuse au sein de l'Olpa, Nancy Zombo, a rappelé que l'activité s'inscrivait dans le cadre du projet «Renforcement des capacités des médias indépendants durant le processus électoral en RDC», appuyé par la Fondation nationale pour la démocratie. Cette activité a réuni plusieurs professionnels des médias de Boma et a coïncidé avec le scrutin des gouverneurs et des sénateurs dans plus ou moins vingt provinces du pays. Pour Nancy Zombo, la presse, qui est le quatrième pouvoir, est appelée à jouer un rôle actif et ouvert, notamment en donnant une bonne information sur le processus électoral.

De son côté, le chef de division unique de la mairie de Boma, Henri Khonde, qui a officiellement ouvert le séminaire au nom du maire de la ville, a exhorté les participants à capitaliser les acquis de ces assises au bénéfice de la communauté qui a plus besoin de bonnes informations puisées à la source, et non les nouvelles erronées distillées ci et là pour le besoin sensationnel.

Pour sa part, le chef de bureau urbain de la communication et médias de la ville de Boma, Popol Ntula Vita, a centré son exposé sur l'accompagnement de la presse locale par les autorités. Il a fait un bref aperçu historique de l'avènement des médias dans la ville de Boma, en 1998. Plus de vingt-cinq ans après, il a indiqué que la ville compte actuellement près d'une dizaine de médias. Au départ, il y avait la Radio Sango Malamu, la Radio-télé Boma, la Radio-télé Kintuadi et la Radio télé diocésaine Nguanzali. Quelques années plus tard, naîtront Radio communautaire de Boma, Radio-télé soleil, Santé radio télévision.

«C'est entre 2020 à 2023 que Radio Biombula FM, radio Maquis FM, Radio télé de l'Al-



liance, Radio Tuzolana FM, et la Radio liberté de Boma feront leur entrée dans cet espace médiatique», a expliqué le chef de bureau urbain des médias et de la communication. Il a informé qu'à son arrivée à la tête de ce bureau, il a mis un accent particulier sur le vrai rôle des médias qui est d'informer, de former et de divertir. Il en est aussi de la collaboration entre les autorités locales et la presse, mais surtout sur le respect du code d'éthique et de déontologie des journalistes en République démocratique du Congo. Popol Ntula Vita a exhorté les acteurs de la presse à bannir l'injure, la diffamation, la médisance, la déformation des faits, l'incitation à la haine tribale, ethnique et religieuse. La troisième intervention a été celle de Nana-Madeleine Dimbi Mbungu, point focal de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Boma). Elle s'est appuyée sur «Le travail abattu par les journalistes de Boma durant le processus électoral: points forts et faibles». Elle a insisté sur le fait que le rôle du journa-

liste dans un processus électoral est d'informer le public sur le déroulement des élections. «Sa liberté et sa responsabilité vont de pair. De manière générale, le processus électoral à Boma s'est déroulé dans un climat apaisé. Toutefois, des tensions ont été enregistrées du côté des candidats et des électeurs», a-t-elle souligné.

Un processus géré dans le respect des textes

Pour Dimbi Mbungu, le processus électoral à Boma avait été géré dans le respect des normes. Elle a souligné l'existence du cadre légal, la liberté d'accéder aux sources d'information, la bonne collaboration entre la Centrale électorale et les médias, l'accès libre aux centres et bureaux de vote, la liberté dans le traitement et la diffusion des informations collectées, la liberté d'organiser les émissions interactives avant, pendant et après les élections, l'accès libre de la population aux médias pour faire entendre sa voix, la bonne collaboration entre acteurs des médias, la

réalisation de reportages dans la quiétude et la couverture inclusive de différentes étapes de vote dans différents centres. Selon elle, tout ceci constitue des avancées. Mais, elle a néanmoins déploré la violation du code d'éthique et de déontologie professionnelle par certains journalistes et autres professionnels des médias. «Certains médias se sont transformés en presse de propagande, déterminés à défendre les intérêts politiques de leurs propres candidats et à diaboliser leurs adversaires politiques», a-t-elle regretté.

Difficile accréditation de la presse

Dans son intervention, le chef d'antenne de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Grégoire Mananga, a critiqué la couverture médiatique des opérations électorales à Boma. A son avis, de manière générale la presse locale a été absente du processus électoral. «Celle-ci venait rechercher des informations sur les activités de la Céni

sans jamais solliciter l'accréditation pour couvrir officiellement les opérations électorales. Plusieurs journalistes ont été réticents à obtenir les accréditations mais se sont retrouvés dans les centres de vote pour suivre le déroulement des scrutins», a-t-il fait observer.

Les différentes communications ont donné lieu aux travaux en groupe. Le premier a travaillé sur les médias de Boma face au processus électoral et le second sur le partenariat presse locale-Céni-autorités politico-administratives-société civile. Dans les recommandations formulées, la Céni a été appelée à intensifier la collaboration avec la presse, en l'incluant fortement dans toutes les étapes du processus électoral, à améliorer la communication en allant vers les médias au lieu d'attendre que les médias aillent vers elle, à faire le suivi des candidats qui tiennent des discours de nature à enfreindre le bon déroulement du processus.

A l'Etat congolais, les participants ont demandé de remplir son obligation légale de subventionner la presse, surtout lors des événements électoraux, de tout mettre en œuvre pour renforcer la sécurité des bureaux de vote. Les médias, eux, ont été exhortés à ne pas attendre les subventions pour couvrir les élections, à se mettre en synergie pour faire pression sur le gouvernement pour obtenir les subsides.

A l'Olpa et l'UNPC, les participants ont conseillé une collaboration étroite pour sécuriser les journalistes contre les atteintes à la liberté de la presse, en dénonçant les cas y relatifs, à intensifier les ateliers de renforcement des capacités pour assurer le professionnalisme avant, pendant et après les élections.

Lucien Dianzenza

KISANGANI

Reprise de la production d'électricité à la Centrale hydroélectrique de la Tshopo



Dans un communiqué officiel, la Société nationale d'électricité (Snél SA) confirme la reprise de l'exploitation et de la production d'électricité à la Centrale hydroélectrique de Tshopo à Kisangani après deux jours de coupure.

Cette annonce intervient après une panne survenue dimanche soir, qui avait entraîné l'arrêt de la centrale. L'équipe des exploitants de la Snél Tshopo a travaillé intensément pour réparer la panne, et avec succès, le groupe 2 est désormais opérationnel. Les efforts se poursuivent pour la réparation du groupe 3, et les braves exploitants de la Snél sont déterminés à remettre en service cette unité dès que possible.

Le 30 avril, le nouveau gouverneur élu de la province de Tshopo, Paulin Lendongolia Lebabonga, a effectué une visite éclair à la centrale hydroélectrique de la Tshopo afin de se rendre compte des travaux de dépannage dudit Groupe 2 tombé en panne le dimanche dernier. Cette remise en service de la Centrale de Tshopo est une nouvelle encourageante pour la région, garantissant un approvisionnement stable en électricité pour les habitants et les entreprises locales. La Snél SA reste engagée à fournir un service fiable et de qualité à ses clients, et continuera à travailler diligemment pour assurer le bon fonctionnement de ses installations.

Martin Engimo



Mise au point de la Fédération des MUCODEC face aux attaques sur les réseaux sociaux

La Fédération des MUCODEC souhaite apporter des éclaircissements sur les récents contenus en ligne à l'encontre de ses dirigeants au cours des mois de mars et avril 2024. Ces contenus sont truffés de déclarations mensongères, d'informations inexactes et d'insultes nécessitant une clarification.

Contenu diffamatoire

Les récentes émissions diffusées sur les réseaux sociaux contre les dirigeants des MUCODEC sont basées sur des informations erronées et des déformations de la réalité. En particulier, nous contestons les interviews avec Monsieur Romain Okombi, ancien salarié des MUCODEC, ainsi qu'un autre individu se faisant passer pour un ancien salarié des MUCODEC. Nous déplorons ici un contenu diffamatoire regorgeant d'erreurs, d'exagérations, d'incohérences, d'insultes et de propos diffamatoires.

Partialité et diffamation

Les intervieweurs en question ont omis de vérifier leurs informations selon les principes déontologiques du journalisme. Leur partialité et leur volonté de nuire ont entraîné des attaques injustifiées contre les dirigeants et cadres des MUCODEC, en usant d'insultes, de diffamations et en sortant de leur contexte des documents volés. Ils ont tenté de discréditer une entreprise prospère et importante pour la microfinance en Afrique centrale.

Appel à la vérité et au professionnalisme

Le journalisme ne consiste pas à compiler des sujets sans cohérence pour chercher à discréditer un dirigeant d'entreprise. Nous invitons les professionnels des

médias à mener des enquêtes sérieuses et à recueillir des informations fiables avant de publier des allégations diffamatoires.

40 ans des MUCODEC

Il est nécessaire de souligner que les MUCODEC célèbrent en cette année 2024 leur 40ème anniversaire, un accomplissement rare dans le paysage économique congolais. Cette longévité est le fruit d'une gestion rigoureuse, de décisions responsables et d'une vision cohérente portées par les dirigeants de l'institution. Au cours des cinq dernières années, les MUCODEC ont enregistré des performances sans précédent, démentant ainsi les allégations diffamatoires véhiculées par ces prétendus journalistes et leurs fausses sources. Les MUCODEC sont une réussite congolaise, une fierté nationale.

Appel à la vigilance et à la fierté nationale

Nous exhortons nos membres et le public à ne pas prêter attention à ces contenus diffamatoires et mensongers. Il est important de rester vigilants face à ces attaques médiatiques infondées et de protéger la réputation du réseau MUCODEC. En cette période, nous les encourageons à se concentrer sur les célébrations des 40 ans et sur l'avenir prometteur de notre institution.

FRANCE

Félix Tshisekedi rencontre la diaspora congolaise

Au lendemain de sa conférence de presse conjointe avec son homologue Emmanuel Macron, le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, a échangé, le 1^{er} mai, avec les Congolais résidant en France, dans la salle Apollo, Espace Charenton, Paris 12^e

Accueilli à 16h30 dans une salle comble, juste après l'hymne national «Debout Congolais» chanté à l'unisson et suivi des salutations d'usage, Félix Tshisekedi a rappelé à l'assistance sa promesse de campagne électorale après sa réélection en ces termes : « J'avais promis de repasser partout où la diaspora avait massivement voté pour moi, pour vous dire merci », dénonçant dans la foulée l'attitude de ceux qui avaient appelé à voter contre lui ; « vous les avez démentis, merci pour ça ».

Au-delà de cette reconnaissance à l'égard de ses compatriotes qui l'ont élu à 85 % à l'issue du scrutin du 20 décembre de l'année dernière, le message du chef d'État s'est appuyé d'abord sur les paroles de l'hymne congolais écrit en 1960 : « Nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix. ». Cette paix, qui fuit désespérément le pays depuis trois décennies et qui a permis au président de dénoncer publiquement les « velléités prédatrices et expansionnistes exprimées par certaines puissances étrangères ».

De cette tribune patriotique, il s'est vu offrir l'opportunité de faire valoir auprès de ses compatriotes l'importance de l'unité nationale et sa ferme volonté de voir régner l'unité au sein du peuple entier de la RDC : « restons unis ; plus nous serons nombreux, plus nous serons unis ». Grâce au règne de cette unité, Félix Tshisekedi a décliné les grandes orientations d'une portée du cortège d'espoirs ayant permis sa réélection. «Pour un Congo retrouvé», titre également de son livre, à travers les 145



Le président de la RDC, Félix Tshisekedi, à la rencontre de sa diaspora le 1^{er} mai 2024/Yhan Akomo

territoires interconnectés, il prévoit de faire en six points : favoriser la création d'emplois ; assurer la sécurité ; améliorer le pouvoir d'achat ; diversifier l'économie ; favoriser l'accès à l'énergie et moderniser l'administration.

Le président congolais a insisté sur la création des emplois

D'une façon transversale, la création des emplois permettra aux jeunes et aux femmes de bénéficier de mécanismes concrets pour garantir leur participation active dans la transformation économique, sociale et politique de leur Nation.

Par exemple, la RDC a mis en place un fonds de garantie qui couvre les risques pour favoriser l'entrepreneuriat local intitulé Fonds de garantie pour l'entrepreneuriat au Congo, en sigle Fogec. Les chiffres déjà

connus à ce jour indiquent que le nombre d'entreprises enregistrées au titre de sous-traitants est passé de 3700 à 15400 en moins de deux ans.

Lors des échanges avec ses compatriotes, Félix Tshisekedi a rappelé à l'assistance que le «Go-pass» est une taxe, et a exprimé sa préférence pour qu'elle soit utilisée à bon escient, plutôt que de finir dans les poches des ennemis de la République comme par le passé. « Cette affaire de Go-pass me fait rire, parce que c'est une taxe que l'on paie. Ce que je veux, c'est vous entendre dire que les recettes du Go-pass doivent être utilisées utilement, par exemple pour améliorer les conditions de nos aéroports, et non gaspillées comme c'était le cas dans le passé. J'ai été informé qu'un compte avait été ouvert en Afrique du Sud où toutes les recettes du Go-

pass étaient versées pour être partagées entre les ennemis de la République démocratique du Congo. Je tiens à vous garantir que cela n'arrivera plus ; nous allons voir comment utiliser les recettes du Go-pass à bon escient. Je vous dis ça parce que si vous insistez sur le Go-pass, nous allons insérer cette taxe dans le prix du billet et par la suite lorsque vous irez acheter votre billet, vous ne la verrez plus, et vous vous réjouirez qu'il n'y ait plus de Go-pass ! », a-t-il expliqué, tout en admettant étudier minutieusement la question. Il n'exclut donc pas que la taxe «Go-pass» soit insérée dans le prix du billet.

Une fois de plus, les binationaux ont interpellé le président de la République

À propos de la double nationalité, les binationaux ont une

nouvelle fois interpellé le président de la République face à l'urgence et la nécessité de légaliser la double nationalité en République démocratique du Congo. Cette catégorie de Congolais estime que l'article 10 de la Constitution, dans sa configuration actuelle rendant exclusive la nationalité congolaise, prive le pays de compétences capables de contribuer au développement de la République.

Il a appelé les Congolais à la patience et aux réflexions «minutieuses» dans la gestion de cette question, de peur que cela profite une fois de plus aux ennemis de la République qui veulent à tout prix diviser le pays dans sa partie orientale.

La préoccupation actuelle est de procéder à l'identification des Congolais vivant à l'étranger par l'ONIP.

«Je vous informe déjà que nous avons commencé avec l'identification de la population. Donc vous-aussi, de l'étranger, sachez que dans les prochains jours, vous serez invités à l'ambassade pour vous faire identifier. Nous avons trouvé un partenaire qui va nous permettre de faire avancer ce projet», a rassuré Félix Tshisekedi.

Pour conclure ces échanges, qui se sont déroulés, semble-t-il dans un esprit de fraternité, à en croire les divers avis des participants, le président congolais a invité ses compatriotes à œuvrer ensemble pour le développement de leur pays d'origine : « le véritable Eldorado, il est ici, chez nous, a-t-il indiqué... Il est temps d'en prendre conscience et de le construire ».

Marie Alfred Ngoma

FLUX FINANCIERS ILLICITES

L'Afrique perd environ 88,6 milliards de dollars par an

Les flux financiers illicites font perdre à l'Afrique environ 88,6 milliards de dollars par an, soit 3,7 % de son produit intérieur brut, a affirmé la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA-ONU).

Ce montant dépasse les flux financiers que l'Afrique reçoit chaque année au titre de l'aide publique au développement bilatérale nette des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD-34 milliards de dollars) et au titre des investissements étrangers directs (IDE-54 milliards de dollars), relève la Déclaration mi-

nistérielle ayant sanctionné la 56e session de la CEA-ONU publiée récemment.

La Déclaration constate en outre que les flux financiers illicites posent un problème de développement à l'échelle du continent en détournant d'importantes ressources nationales de ce dernier et des investissements straté-

giques qu'il doit réaliser dans ses priorités en matière de climat et de développement.

Conjugués à la corruption, ces flux provoquent une hémorragie de devises, entravent les échanges commerciaux et la stabilité macroéconomique, aggravent la pauvreté et les inégalités, compromettent l'application

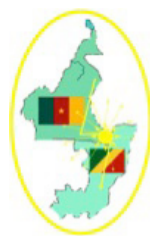
des principes de responsabilité et de transparence et érodent la confiance dans les institutions africaines, souligne la CEA-ONU. La lutte contre les flux financiers illicites en Afrique pourrait à elle seule réduire de 33% le déficit de financement des Objectifs de développement durable.

Noël Ndong

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Direction du Projet CHOLLET -/BP 103 : Brazzaville



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 000454 /24/AOIO/MINEE-MEH/DPC/2024 DU 11 AVRIL 2024

RELATIF A LA SELECTION D'UN PARTENAIRE POUR LA REALISATION DES ETUDES, LA CONSTRUCTION ET L'EXPLOITATION EN MODE « BUILD OPERATE AND TRANSFER » (BOT) DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE CHOLLET ET DES LIGNES ELECTRIQUES ASSOCIEES

Les Ministres en charge de l'Énergie du Cameroun et du Congo, Maître d'Ouvrage, lancent pour le compte de la République du Cameroun et de la République du Congo un Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

1- Objet de l'Appel d'Offres International Ouvert

Le présent Appel d'Offres International Ouvert a pour objet la sélection d'un Partenaire pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode « Build, Operate and Transfer » (BOT) de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées.

Le Partenaire à recruter aura le statut de Producteur Indépendant de l'Électricité, conformément à la réglementation en vigueur dans les deux (02) Etats.

2- Financement des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres International Ouvert, sont financées par le Partenaire, les budgets des deux Etats et les Bailleurs de Fonds.

Le Soumissionnaire devra inclure dans son Offre sa proposition de financement des études dont il devra préciser le montant.

3- Allotissement

Le Projet est constitué d'un lot unique et se décline en trois (03) étapes qui sont :

Etape 1 : Etudes

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes électriques associées ;
- Voies d'accès au site dans les deux pays ;
- Impact environnemental et social.

Etape 2 : Constructions

- Barrage, centrale, ouvrages connexes, postes et lignes associées ;
- Voies d'accès au site dans les deux pays ;
- Gestion environnementale et sociale ;
- Renforcement des capacités et transfert des compétences.

Etape 3 : Mise en service et exploitation.

4- Consistance des prestations

Le Partenaire, dans le cadre de l'Accord de Projet devra réaliser des études, exécuter les travaux de construction, mettre en service et procéder à l'exploitation en mode « BUILD OPERATE AND TRANSFER » (BOT) de l'Aménagement Hydroélectrique de CHOLLET et des lignes électriques associées.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références (voir 5 A et 5 B du DAOIO).

5- Participation et origine

La participation est ouverte aux sociétés spécialisées dans la conception des centrales hydroélectriques d'au moins 600 MW et des lignes électriques de très haute tension de 400 kV.

6- Calendrier prévisionnel du Projet

Le calendrier prévisionnel du Projet est de trente sept (37) ans.

7- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert et coûts de l'établissement de l'Offre

Les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert s'élèvent à dix (10) millions de FCFA non remboursables, payables par chèque ou par virement bancaire au compte de la Direction du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Chollet domicilié dans les livres de la Banque Postale du Congo à Brazzaville, compte N°30019 10001 10633440008-63.

Les Soumissionnaires notent que :

- i) les coûts de l'établissement de l'Offre, des négociations de l'Accord de Projet et du Contrat d'Achat d'Électricité, y compris ceux de la visite de site, et des réunions préparatoires sont entièrement à la charge du Soumissionnaire et ne sont pas remboursables ;
- ii) les Ministres en charge de l'Énergie des deux Etats ne sont nullement tenus de conclure l'accord pour l'une quelconque des Offres qui auront été soumises.

Dès réception du présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumis-

sionnaires pourront retirer le DAOIO aux adresses ci-dessous, contre présentation du reçu de paiement des frais d'acquisition mentionnés ci-dessous :

Pour le Cameroun :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

DIRECTION DE L'ÉLECTRICITÉ

B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun

Tél : (+237) 677 61 40 83

Fax : (+237) 222 22 61 77

E. mail : cabinet.minee@gmail.com

Pour le Congo :

DIRECTION DU PROJET S/C MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉNERGIE

Immeuble Mines et Énergie, Rond-point du CCF

B.P. : 2120 - BRAZZAVILLE - CONGO

Tél : (+242) 05 553 21 90 / 06 493 25 61

E. mail : secretariatcentral.meh@gmail.com

direction@chollet-projet.cg

BP : 103 - BRAZZAVILLE-CONGO

Le DAOIO peut également être envoyé par courrier électronique à un Soumissionnaire à sa demande. Toutefois, tout retard enregistré dans le retrait du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert relève de la responsabilité du Soumissionnaire.

8- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert :

Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert pourra être consulté aux adresses ci-dessus, les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.

9- Préparation des Offres

i) La Direction du Projet organisera, sauf mention contraire dans les Données Particulières, à l'attention des Soumissionnaires, une visite de site, des réunions générales et thématiques avant la date de soumission des Offres.

10- Documents exigés

Tout Soumissionnaire fournira :

- les documents légaux qui le présentent, entre autres : sa description, l'identification de son représentant, son assurance qualité (certifications ISO par exemple), responsabilités et rôles des membres clés, etc. ;
- les documents de renseignement généraux établissant l'(es) expérience (s) générale(s), les capacités techniques et financières du soumissionnaire dans les prestations similaires pour les cinq (05) dernières années ;
- en cas de Groupement, les documents précisant la forme juridique du soumissionnaire accompagnés des pièces dûment certifiées par les pays d'origine et indiquant leur constitution ainsi que ceux du Chef de file ;
- une garantie bancaire pour le financement des études à hauteur proposée par le soumissionnaire ;
- tout autre document ou toutes informations jugées utiles.

11- Présentation des Offres

-Les documents constituant l'offre seront répartis en trois enveloppes constituées comme ci-dessous :

-L'enveloppe intérieure A scellée, contenant les pièces administratives et la Garantie de l'Offre (enveloppe A1) et l'Offre technique (enveloppe A2) ;

-L'enveloppe intérieure B scellée, contenant l'Offre financière ;

-L'enveloppe extérieure C scellée, contenant les enveloppes A et B.

L'enveloppe extérieure C devra porter uniquement les mentions suivantes :

« Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un partenaire pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode « Build Operate and Transfer » (BOT) de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans

l'ordre du DAOIO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12- Remise des Offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais (avec une traduction en français) doit être présentée en dix (10) exemplaires physiques dont un (01) original et neuf (09) copies, marqués comme tels avec une version sur support numérique (CD ou clé USB). Elle sera adressée au plus tard le 02 juillet 2024 à 15 heures 30 minutes, heure locale (« Date Limite de Remise des Offres »), à l'une des adresses ci-dessus.

Chaque offre, sans raison sociale, devra porter la mention suivante :

« Appel d'Offres International Ouvert relatif à la sélection d'un Partenaire pour la réalisation des études, la construction et l'exploitation en mode « Build Operate and Transfer » (BOT) de l'Aménagement Hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Nota : Les dossiers transmis par voie électronique seront déclarés non conformes et rejetés.

13- Ouverture des Offres :

L'ouverture des Offres se fera en deux temps le 02 juillet 2024 à 16 heures (« Date d'ouverture des Offres ») précises au siège du Projet, en présence des soumissionnaires ou de leurs Représentants Habilités, ayant une parfaite connaissance du dossier et qui devront signer une fiche de présence :

-1er temps : l'ouverture des enveloppes A1 et A2 contenant les pièces administratives et la Garantie de l'Offre et l'Offre technique ;

-2ème temps : l'ouverture des offres financières à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont la Garantie de l'Offre est conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Dès la fin des opérations d'ouverture des Offres, la Direction du Projet établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres consignait les informations lues à haute voix. Un exemplaire du procès-verbal sera distribué à tous les Soumissionnaires ayant déposé une Offre avant la Date Limite de Remise des Offres.

14- Recevabilité des Offres

Les Offres doivent être reçues par les Autorités à l'adresse indiquée dans ce Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert et au plus tard à la date limite de remise des Offres.

Les Offres reçues après la date limite de remise des Offres ne seront pas prises en compte.

15- Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur Offre pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la Date Limite de Remise des Offres (la « Durée de Validité des Offres »).

16- Accord de Projet :

Le Maître d'Ouvrage signera l'Accord de Projet avec le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et la plus avantageuse, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement et conforme au Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert.

17- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction du Projet Chollet sise à Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville /Yaoundé, le 02 mai 2024

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN
LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE
ELOUNDOU ESSOMBA Gaston

POUR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Emile OUOSSO

HAUT-UÉLÉ

L'UDPS félicite le gouverneur élu Jean Bakomiko

Dès son élection comme gouverneur de la province du Haut-Uélé, Me Jean Bakomito Gambu a reçu les félicitations du parti présidentiel. Le soutien massif de l'UDPS a été exprimé par son président fédéral Alexis Ambambela, au cours d'une cérémonie émouvante organisée le 1^{er} mai au siège Inudos à Isiro.

La victoire éclatante de Jean Bakomito a été accueillie avec un enthousiasme débordant par Alexis Ambambela qui a pris la parole pour adresser des félicitations sincères au nouveau gouverneur pour son élection. « Nous sommes extrêmement fiers de voir un membre d'une plateforme de l'Union sacrée accéder à une fonction aussi prestigieuse et cruciale pour notre région », a déclaré le président fédéral de l'UDPS, témoignant ainsi de l'unité et de la solidarité au sein de l'Union sacrée. La reconnaissance de l'UDPS envers le gouverneur élu Jean Bakomito met en lumière la confiance indéfectible du parti présidentiel dans le leadership et les capacités de la nouvelle autorité de Haut-Uélé. « Nous soutenons pleinement l'honorable Bakomito dans sa mission de guider le Haut-Uélé vers un avenir plus prospère et épanouissant », a ajouté Alexis Ambambela, soulignant ainsi l'importance cruciale de l'unité politique dans la région. Dans un discours empreint de noblesse et d'unité après sa victoire éclatante, le gouverneur

élu a exprimé sa gratitude envers chaque habitant du Haut-Uélé qui a participé à ce processus électoral démocratique. « Je suis conscient des défis qui nous attendent à cette fonction, mais je crois fermement en la force de l'unité et de la collaboration. En travaillant ensemble, nous pouvons assurer le bien-être de tous les habitants de la province et promouvoir son développement économique », a déclaré Jean Bakomito Gambu. Cette élection marque un tournant décisif pour la province du Haut-Uélé, et le nouveau gouverneur s'est engagé solennellement à servir tous les citoyens avec équité et dévouement, collaborant avec tous les acteurs locaux pour le bien-être et le progrès de la population. Son élection incarne l'espoir d'un avenir radieux et prospère pour la province et ses habitants, attesté par ses proches collaborateurs. Le nouveau gouverneur de province du Haut-Uélé, Jean Bakomito, a été élu gouverneur de la province du Haut-Uélé, succédant ainsi à Christophe Baseane Nangaa.



Le gouverneur élu du Haut-Uélé félicité par le président fédéral de l'UDPS, Alexis Ambambela. DR

L'élection a été marquée par une compétition féroce, avec Jean Bakomito Gambu récoltant 11 voix sur 20, surpassant ses rivaux Constant Lungagbe (9 voix) et Serge Madigo (0),

ainsi que le gouverneur sortant Christophe Baseane Nangaa (0). La vision du chef de l'Etat Félix Tshisekedi Tshilombo sera, ainsi, mise en exergue par le premier citoyen de cette

grande province dont les enjeux de l'heure avec le concours de tous les filles et fils sans oublier le soutien de son prédécesseur Christophe Baseane Nangaa.

Martin Engimo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DANSE

Hommage à Longa Fo

Une trentaine d'artistes, danseurs, chorégraphes, comédiens et musiciens se sont réunis à l'Espace Mutombo Bwitshi, l'ex-Jardin Moto na Moto Abongisa, le 29 avril, marquant différemment cette célébration annuelle par une activité ponctuelle organisée en mémoire de l'illustre personnage disparu le 18 avril.

Improvisations de solos d'une minute ou parfois quelques secondes ont essentiellement nourri la programmation de l'activité impromptue des artistes qui s'est inscrite dans la pensée initiale de la famille de feu Longa Fo, un des pionniers de la danse contemporaine africaine, d'organiser ses funérailles le 29 avril. Une manière significative de lui rendre un dernier hommage à la Journée internationale de la danse comme l'a dit Romain Ndomba au Courrier de Kinshasa. « Avec cette activité, on aurait fait d'une pierre deux coups, célébrer la Journée internationale de la danse et enterrer un de nos meilleurs danseurs/chorégraphes du pays », nous a-t-il confié. En dépit du report des obsèques de Longa Fo, a poursuivi le comédien et acteur, « de notre côté, nous avons choisi de nous en tenir à notre programme d'où l'organisation de cette journée d'hommage à l'Espace

Mutombo Bwitshi ».

Assez sobrement, remerciant l'assistance, Romain Ndomba a introduit l'activité du jour organisée en présence de deux filles de l'illustre disparu, Bethy Longa, son assistante personnelle, et Djanny. La programmation libre réunissant plusieurs générations d'artistes a débuté avec une série de témoignages émouvants. « Chacun d'entre nous avait la liberté de parler de son cheminement personnel avec le professeur et son apport dans le métier », a affirmé l'enseignant de l'Institut national des arts (INA). La première étape s'est déroulée dans une ambiance bon enfant quoiqu'un tantinet pathétique. Puis, « danseurs, chorégraphes et tous ceux qui ont été enseignés par le disparu, ses anciens étudiants, ont exhibé chacun un pas de danse. Des créations personnelles ou un



Romain Ndomba remerciant l'assistance et lançant l'activité du 29 avril/DR

extrait d'une pièce de danse apprise par le professeur », a-t-il dit.

Des représentants de plusieurs compagnies de danse ont participé à l'hommage. Dans le lot des acteurs de la danse traditionnelle, il y avait le Ballet national et le Ballet Umoja. Mais aussi la Compa-

gnie Pepenas dont le promoteur Pepe Elmas Naswa était présent pour le compte de la danse contemporaine et Art-Con pour le hip-hop notamment. Pasco Losanganya, Mireille Mbudi, Sheila Nzutisa, Romain Ndomba, y ont marqué la présence de l'univers du théâtre. C'est une bonne

trentaine d'artistes, des danseurs auxquels se sont joints comédiens et musiciens à cette occasion. En signe de deuil, les improvisations ont été exécutées en dehors de la scène de l'espace culturel. A tour de rôle, selon le ressenti personnel de chacun, sur le sol dur soulevant poussière et sable, « nous n'avons pas vu passer le temps. L'activité a pourtant duré une journée entière, depuis 10h, jusqu'aux alentours de 17h », s'est souvenu avec émotion Romain Ndomba. Participant également à l'hommage, la danseuse/chorégraphe Lydie Muanji, promotrice de la Compagnie Bua wewa, a souligné, enthousiaste, que les artistes se sont donné rendez-vous à la veillée mortuaire autour d'une programmation plus élaborée. Question d'honorer l'illustre disparu à la mesure de sa renommée continentale.

Nioni Masela

THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Saint-Béni remporte la première édition

La finale de la première édition de "Théâtre à l'école" a été remportée, le 30 avril dernier au siège des Ateliers Sahn, par l'école Saint-Béni, après avoir opposé trois établissements de Brazzaville.

Le théâtre à l'école est un projet dont la nature est de renforcer la compétence de vie courante et de lutter contre les antivaleurs en milieu scolaire, à travers le théâtre. Sa première édition a mis aux prises les établissements Allégra, Saint-Béni et Thalès de Milet.

Tout a commencé par la prestation du slameur John Brown, suivie de celles des élèves de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), de Kouya et Kokolo. Après la déclamation des textes, l'organisatrice de l'événement, Géraldine Massamouna, a expliqué à l'auditoire le bien-fondé du théâtre à l'école qui est devenu un sous-projet de "Totanga buku", "Lire ensemble dépend entre nous", un projet porté par les Ateliers Sahn. « L'objet était de travailler sur les textes d'auteurs congolais choisis au préalable. Par faute de temps, mon équipe et moi avons décidé de booster la créativité des élèves en les initiant à l'improvisation. Ayant choisi comme thème général «La jeunesse congolaise avec ses réalités», nous avons voulu mettre en scène l'imagination des élèves tout en étant accompagnés par des metteurs



en scène professionnels et les dramaturges », a expliqué Géraldine Massamouna.

Pour l'organisatrice, ce projet a pour principaux objectifs la prise de parole en public, l'éveil corporel et cérébral, le développement de l'imagination, de la confiance en soi, comment fixer des objectifs et la prise des bonnes décisions, apprendre le vivre ensemble, ... Le souhait est d'engendrer des futurs leaders, écrivains, dramaturges, en éveillant en eux l'autonomisation de leur recherche culturelle et artistique, les voir remplir la

médiathèque des Ateliers Sahn dans la quête de la nouvelle connaissance.

La compétition a débuté par la prestation des élèves de seconde de l'école Allégra. Ils ont présenté une scène de quinze minutes portant sur "Amour et délinquance", mise en scène par Bienvenu Makita. Une scène qui a renseigné sur comment des petits faits d'amour posés par des jeunes dans leur petit milieu peuvent entraîner des choses dramatiques. S'en est suivie la prestation de l'école Saint-Béni, à travers une pièce de théâtre

de quinze minutes intitulée "Entre commérages et amour", mise en scène également par Bienvenu Makita. Cette scène a montré la façon d'aimer des jeunes qui entraîne souvent des situations dramatiques. Enfin, le passage de l'école Thalès de Milet sur "Les relations entre les enseignants et les enfants". Il a été question de montrer la manière dont se comportent les enfants à l'école.

A l'issue de ces trois présentations théâtrales, le jury composé de Verel Mafoua, Raïssa Nzitokoulou et Alphonse Mafoua a

rendu publics les résultats. Bien auparavant, son président, Alphonse Mafoua, s'est dit satisfait au nom de tous les membres de la prestation de ces trois écoles. « Nous les félicitons parce qu'elles sont toutes allées droit au but. Il y a eu le thème qui a été annoncé. Il portait sur "La jeunesse congolaise et ses réalités". Et nous avons vu les écoles qui nous ont donné beaucoup de scènes de vie courante qui impliquent la jeunesse. Nous sommes très heureux que tous ces thèmes ont été d'une pertinence incroyable. Nous nous sommes contents de noter par 10 le thème, la mise en scène par 10, le jeu d'acteurs par 10, et les charges émotives par 10 », a-t-il expliqué.

Sur ces faits, l'école Saint-Béni a été déclarée première avec un total de 84 points ; l'école Allégra, deuxième avec un total de 74 points ; et enfin, l'école Thalès de Milet, troisième avec un total de 73 points.

Notons que la cérémonie a été agrémentée par l'humoriste Daly Cardinal, l'humour de Messi, de la classe de première à l'EMPGL, et la prestation artistique du groupe Musée d'art.

Bruno Zéphirin Okokana

CINÉMA

La délégation de l'UE au Congo lance le concours « RéalDoc »

L'appel à candidatures ouvert jusqu'au 31 mai s'adresse aux amateurs de cinéma documentaire souhaitant s'initier voire se perfectionner à la réalisation documentaire.

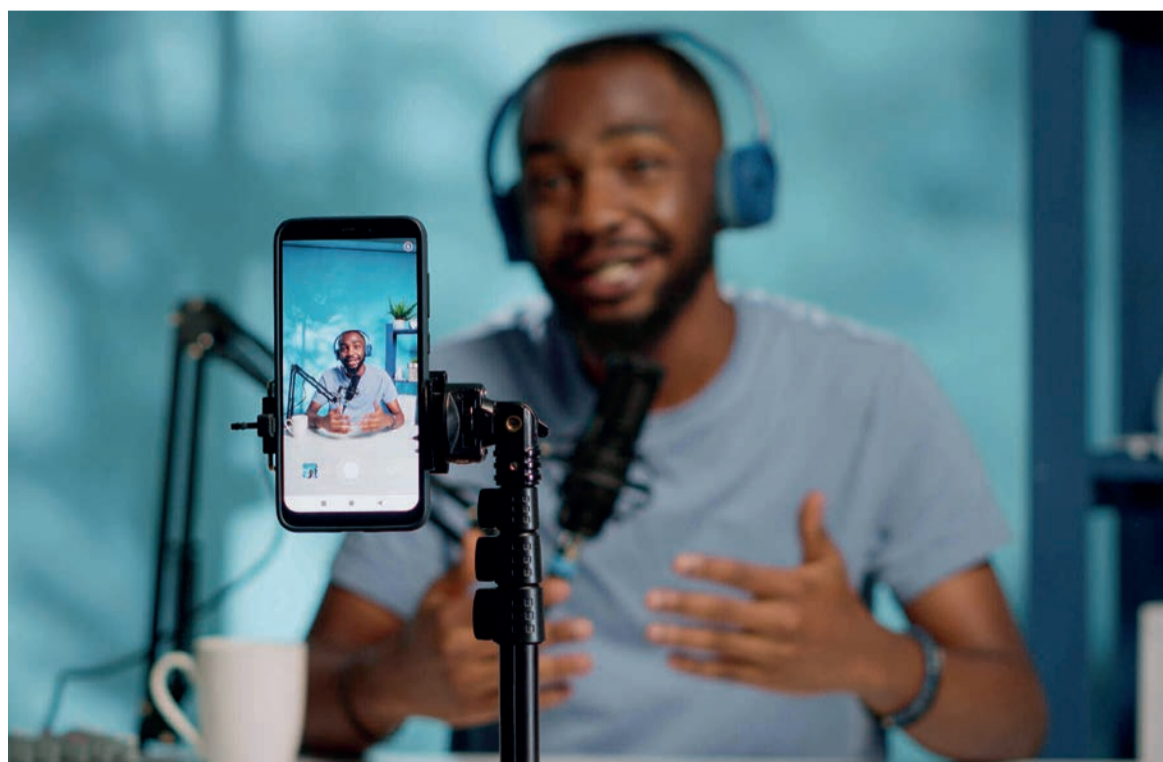
« RéalDoc » est une formation à l'écriture et à la réalisation documentaire. L'appel à candidatures offrira aux candidats sélectionnés l'occasion de bénéficier d'une courte session de six jours prévue du 24 au 29 juin au Centre culturel Zola à Brazzaville. Cette formation, bien qu'étant une initiation, s'adresse néanmoins à des personnes ayant un intérêt prononcé pour ce domaine avec peu ou pas de bases mais une grande motivation. Il s'agit des auteurs et réalisateurs souhaitant structurer et enrichir leur projet documentaire quelle qu'en soit la forme ; des artistes en arts visuels souhaitant engager un projet cinématographique ou audiovisuel dans le champ du documentaire ; des amateurs fortement intéressés.

Comme le souligne la délégation de l'UE-Congo, les candidats ne sont certes pas soumis à de quelconques prérequis mais ils doivent avoir la connaissance de quelques bases en documentaire ou au cinéma, disposer d'un smartphone de bonne qualité permettant d'obtenir des images de très bonne résolution. A en croire le communiqué, les participants développeront et réaliseront en binôme un

film documentaire de moins de 10 minutes autour d'un thème à réfléchir en commun, mais dont le fil conducteur sera la jeunesse.

De l'expérimentation technique à l'écriture, cette formation leur donnera l'opportunité de se familiariser avec quelques fondamentaux de la réalisation documentaire. Mais aussi elle les aidera à développer des compétences en écriture documentaire ; développer des compétences en réalisation documentaire ; savoir déterminer la forme artistique de son projet ; formaliser son projet dans une optique de production et devant un public.

La spécificité de la formation sera que le tournage se fera avec un smartphone. Et, la formation sera dispensée par deux professionnels du secteur, à savoir Hassim Tall Boukambou et Michael Gandoh. Au regard de la courte durée de la formation, le rythme sera soutenu, assure la délégation de l'Union européenne au Congo. « Agir avec les jeunes pour transformer le monde, fil conducteur de la célébration du mois de l'Europe cette année, c'est aussi promouvoir la créativité de la jeunesse congolaise et donner corps à leurs



Le smartphone comme outil de réalisation documentaire/DR

aspirations. Telle est notre ambition dans le cadre de ce nouvel appel à candidatures. Prenez connaissance du règlement de participation et envoyez-nous votre dossier de candidature pour espérer vous former aux côtés de deux professionnels du

secteur, Hassim Tall Boukambou et Michael Gandoh, qui vous accompagneront durant tout le processus de conception et de réalisation », a partagé l'UE-Congo sur sa page Facebook.

Soulignons qu'au terme de l'appel à candidatures, dix participants

seront retenus. Ceux-ci recevront chacun des attestations de participation à la formation ainsi qu'un DVD du film « Révolutionnaires » d'Hassim Tall Boukambou. Les trois premiers lauréats obtiendront en plus une enveloppe d'encouragement.

Merveille Jessica Atipo

MUSIQUE

Bientôt un atelier de formation dédié à la Sanza

L'atelier de formation sur la Sanza aura lieu dans les prochains jours au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. L'annonce a été faite par le pratiquant de cet instrument traditionnel congolais, le grand maître Keim-Oboura, à sa sortie de l'entretien avec la directrice générale de cette institution culturelle, Bélinda Ayessa.

Le président du groupe tradi-moderne et semi-professionnel dénommé Universal Sanza d'ANO, dont le sigle porte le nom d'Antoine Ndinga Oba, ministre ambassadeur de la République du Congo à l'Unesco à Paris (France), décédé en 2005, le grand maître Keim-Oboura est plus que jamais déterminé à valoriser la Sanza. Lui qui se saisit toujours de ses spectacles pour promouvoir les mérites de la Sanza, instrument de musique correspondant à la guitare moderne dans la culture traditionnelle de certains pays d'Afrique, dont le Congo tout particulièrement, est allé à la rencontre de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, afin de voir comment ouvrir un atelier de formation de cet instrument en ce haut lieu de l'histoire du Congo.

Ce projet soumis à Bélinda Ayessa a eu un retentissement favorable, puisque la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a accepté que soit organisé un atelier de formation de la Sanza au sein de ce haut lieu. La création de cet atelier permettra non seulement



Le grand maître Keim-Oboura échangeant avec la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza/Adiac

de sauver ce patrimoine culturel qui renseigne sur la culture des aïeux, mais aussi de le valoriser et le promouvoir. « *Jacquiesce à ce projet culturel et je certifie que sous peu, il y aura ici au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza un atelier dédié à la Sanza, un instrument de musique traditionnelle qui*

valorise l'identité même de la culture congolaise. Le but étant de faire que la Sanza soit reconnue comme instrument musical à part entière », a indiqué la directrice générale de ce haut lieu d'histoire du Congo.

Pour le grand maître Keim-Oboura qui a exprimé sa satisfaction à l'issue de l'entre-

tien avec la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, « *la Sanza est culturelle, voilà pourquoi nous avons discuté avec la directrice générale et on a eu des clauses. L'école de la Sanza va s'implanter ici au mémorial. Il y aura trois modules : solo, accompagnement et basse. Ça sera plus*

de la pratique que de l'écrit. C'est l'enseignement que les enfants doivent connaître. Avec la directrice, on est convenu que les apprenants viennent s'inscrire et on va leur apprendre comment jouer à la Sanza. La directrice a même joué à la Sanza, c'est très facile. C'est une école qui aura une vocation internationale. A titre de rappel, c'est le vieux Paulo Kamba qui est le premier à jouer à la Sanza ici au Congo », a-t-il souligné.

Auteur, compositeur et interprète, Keim-Oboura fait de la musique tradi-moderne depuis son jeune âge. Il a été le premier à introduire les sons dans l'Association Vocal Bantou et à assurer la connexion avec les capteurs électriques de sons, désormais pratiquée par la plupart des groupes congolais. En 2003, le grand maître Keim-Oboura a créé son groupe tradi-moderne et semi-professionnel, Universal Sanza d'ANO, qui lui a ouvert les portes du succès. Avec le temps, l'amour pour cet instrument l'a conduit à se perfectionner et à jouer à la sanza avec beaucoup de maîtrise.

Bruno Zéphirin Okokana

ANNONCE

World Bank Group

Consultant en gestion financière et Finances publiques (STC-FM/ PFM)

Lieu : Brazzaville, Congo

Le Groupe de la Banque mondiale cherche à recruter un consultant à court terme en gestion financière et Finances publiques (STC-FM/ PFM) pour son programme en République du Congo. Le consultant travaillera sur les projets et programmes en exécution et en préparation, en se concentrant sur la gestion financière des projets et la gestion des finances publiques.

Les responsabilités comprennent :

- Evaluation des risques de gestion financière et proposition et appui à la mise en œuvre des mesures d'atténuation de ces risques pour les projets et programmes.
- Revue des arrangements et activités de gestion financière pendant l'exécution des projets et programmes.
- Examen des contrôles internes, des états des dépenses, des rapports financiers et des rapports d'audit.
- Soutien aux activités de gestion des finances publiques dans le cadre du renforcement des systèmes nationaux.

Qualifications :

- Titulaire d'un Diplôme d'Expertise Comptable, ou en cours de finalisation de ce Diplôme, ou d'un titre équivalent internationalement reconnu, avec au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle pertinente. La détention d'un diplôme ou d'une attestation en finances publiques ou assimilés et des expériences complémentaires dans ces domaines sont des atouts.
- Expérience pertinente en audit financier et comptable, connaissance de la gestion financière publique.
- Compréhension de l'interface entre la gestion financière des projets et programmes et la gestion des finances publiques.

Les candidats répondant aux critères doivent soumettre leurs candidatures d'ici au 02 mai 2024 à hagossou@worldbank.org avec pour objet « Candidature au poste de STC-FM/ PFM en République du Congo ». Le Groupe de la Banque mondiale encourage la parité des genres et la diversité dans les candidatures. Seuls les candidats qualifiés seront contactés.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Massoumou André. Je désire désormais être appelé Massoumou Moy André. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une Entreprise de la place recherche un responsable de ressources humaines.

-Diplôme : Bac+5

-Expérience professionnelle : 3ans ou plus

Pour le dépôt des dossiers contacter :

N°Téléphones

00242 06 634 93 33 (WhatsApp)

00242 06 920 22 22 (WhatsApp)

00242 04 420 64 24

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

FÊTE DU 1^{er} MAI

Kindamba et Vinza unis autour des activités sportives

La célébration de la fête du travail, le 1er mai, a été marquée dans la sous-préfecture de Kindamba, dans le département du Pool, par des activités sportives et la musique qui ont connu la participation des équipes de Vinza.

Cette commémoration a été placée sous la direction de la sous-préfète du district de Kindamba, Vinny Nkenkela Madah, assistée de l'administrateur maire de la communauté urbaine de Kindamba, Bienvenu Balossa, et du sous-préfet du district de Vinza, Roger Sylvestre Bitemo. À la différence des grands centres urbains où l'évènement est presque réservé aux travailleurs exerçant dans le formel à Kindamba, les employés du secteur informel étaient également de la partie. Ils l'ont célébré avec beaucoup d'enthousiasme au stade Isidore-Mvouba de Kindamba de la localité.

En effet, les habitants des sept quartiers de Kindamba, évoluant principalement dans l'agriculture et l'élevage, se sont fortement mobilisés pour encourager les équipes de Vinza et de Kindamba dans les deux matchs à la fois festifs et amicaux. Une façon d'illustrer la forte cohésion qui règne entre les enfants du département du Pool, surtout ceux



des pays de Mpangala. Si au Ndzango les équipes de Vinza et de Kindamba ont fait match nul, au football par contre, Kindamba a battu son adversaire du jour par un score écriqué d'un but à zéro.

Après les activités sportives, la communauté urbaine de Kindamba a connu une ambiance électrique avec la

musique du DJ Likala Moto à travers un concert qui a bouclé cette fête du travail, la première du genre depuis la prise de fonctions de la sous-préfète Vinny Nkenkela Madah. En effet, la célébration a connu la participation des représentants de tous les villages du district de Kindamba. « Kindamba et Vinza sortent

Les autorités locales saluant les footballeurs DR quand même des moments difficiles avec tout ce que nous avons connu. A travers l'organisation de ces rencontres sportives et culturelles amicales et festives, nous avons voulu consolider durablement la paix dans nos deux districts, en exhortant les habitants de Kindamba et de Vinza à se

mettre résolument au travail et à se remettre dans la société », a expliqué l'initiatrice de l'évènement, Vinny Nkenkela Madah, se félicitant du retour de la paix dans cette partie du Pool.

Conduisant une délégation d'une soixantaine de personnes, le sous-préfet de Vinza, Roger Sylvestre Bitemo, a rappelé que la célébration de la fête du 1er mai n'est pas seulement pour les fonctionnaires. « A chaque niveau, chacun peut célébrer la fête comme il faut. C'est pourquoi nous avons emmené près d'une soixantaine de personnes qui sont parties de Vinza pour Kindamba. Elles sont venues pour fêter le 1er mai et célébrer la cohésion, credo cher au président de la République et au président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui est un député des pays de Mpangala. Je crois qu'il ne fait que jouer son rôle », a précisé le sous-préfet de Vinza.

Parfait Wilfried Douniama

CHAMPIONNAT NATIONAL U-17

JST prend les commandes

La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a pris la tête de la compétition en s'imposant 2-1, le 27 avril, devant l'Interclub en match comptant pour la quatrième journée.

Rogelain Elion a ouvert le score à la 26^e minute et Martinho Lessia a fait le break à la 48^e minute. L'Interclub a réduit le score à la 90^e+1 minute grâce à Eric Tséké. La JST compte désormais dix points et dépasse d'une unité l'AS Otohô qui a dominé le FC Kondzo 4-2. Jude Ikama a donné l'avantage à l'AS Otohô à la 24^e minute. Yohan Essobéla lui a répondu à la 25^e. Orphy Andzimia a donné un avantage confortable à l'AS Otohô en signant un doublé à la 36^e et 40^e minutes. Itoua Ygomna a réduit le score à la 41^e minute. Mais Yong Okana a scellé le sort de la rencontre à la 89^e minute.

Les Diables noirs complètent le podium avec neuf points comme l'As Otohô grâce à leur brillante victoire, 4-1, sur les moins de 17 ans de l'Etoile du Congo. Chabrel Minkala a été l'un des artisans de cette victoire en inscrivant un doublé. L'ex leader de la



3^e journée, l'AS Vegas (8 points) a rechuté à la 4^e place après avoir été tenue en échec par l'AS JuK 0-0. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a

pris le meilleur devant l'AS BNG 3-1. Hermann Bileko a inscrit le premier but des Aiglons à la 9^e minute. Orcy Mbemba a égalisé à la 83^e. Venance Bitsikou

La JST prend les commandes du championnat U-17/Adiac et Guyvanne Bayonne, buteurs respectivement à la 84 et 87^e minutes, ont permis au Cara de signer sa première victoire.

James Golden Eloué

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **HIÉROGLYPHE**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | A | L | I | C | E | | V | A | L |
| E | M | U | | R | U | R | A | L | |
| N | E | T | T | E | | A | L | L | O |
| T | R | I | | P | A | S | S | E | R |
| O | | N | A | U | S | E | E | | G |
| R | O | S | I | | I | | R | O | I |
| | B | | R | A | L | E | | S | E |
| V | O | S | | O | E | U | F | S | |
| A | L | L | E | U | | H | O | U | X |
| P | E | I | N | T | E | | N | E | E |
| E | | P | | A | H | I | T | | R |
| U | N | | S | T | A | R | | T | E |
| R | E | L | U | | L | E | V | A | S |

MOTS CASÉS 10X13 • N°204

2 LETTRES
AN - AS - DR - EN - EV - HE - ME - NU - RA - TA - UN

3 LETTRES
AIE - ALE - AVC - ION - IRE - NEE - OIE - OTA - SIC - TRI

4 LETTRES
ARIA - ARMA - EMUS - HARO - NASE - SIRE - TIEN - UNIE

5 LETTRES
CEDRE - CEINT - CIDRE - ECRAN - ENCRE - INCAS - NIECE - RECU - ROCHE - TIARE

6 LETTRES
ETEINT - ICTERE - IMPACT - ISARDS - LACUNE - LARCIN - LETALE - LEURRE - LICHEN - SEANCE - SLALOM - UTOPIE

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | Z | C | R | F | A | | | | | | |
| C | H | R | O | N | O | M | E | T | R | E | R |
| R | A | D | A | R | T | O | A | S | T | | |
| R | O | T | I | R | V | O | L | U | T | E | |
| M | A | G | R | U | M | E | O | R | | | |
| J | O | N | Q | U | E | B | R | I | C | E | |
| S | O | U | I | L | L | E | E | S | S | | |
| H | O | T | E | L | I | E | R | A | N | | |
| M | O | E | Q | U | A | T | I | O | N | | |
| S | E | I | N | U | R | E | V | A | | | |
| R | E | P | E | R | E | E | A | G | | | |
| O | B | E | I | R | E | R | M | I | T | E | |
| R | G | I | N | G | O | E | U | | | | |
| H | A | R | E | M | M | O | L | D | U | S | |
| D | E | R | O | G | A | T | O | I | R | E | |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°187 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 7 | 8 | 9 | 5 | 1 | 4 | 6 |
| 5 | 4 | 9 | 6 | 2 | 1 | 3 | 7 | 8 |
| 6 | 1 | 8 | 7 | 3 | 4 | 2 | 5 | 9 |
| 8 | 9 | 2 | 1 | 5 | 7 | 6 | 3 | 4 |
| 4 | 7 | 6 | 3 | 8 | 2 | 9 | 1 | 5 |
| 1 | 3 | 5 | 4 | 6 | 9 | 7 | 8 | 2 |
| 9 | 5 | 1 | 2 | 7 | 8 | 4 | 6 | 3 |
| 2 | 6 | 4 | 5 | 1 | 3 | 8 | 9 | 7 |
| 7 | 8 | 3 | 9 | 4 | 6 | 5 | 2 | 1 |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°172 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 5 | 8 | 2 | 4 | 9 | 1 | 3 | 6 |
| 2 | 3 | 9 | 6 | 8 | 1 | 7 | 5 | 4 |
| 6 | 4 | 1 | 7 | 5 | 3 | 2 | 9 | 8 |
| 5 | 6 | 2 | 3 | 7 | 4 | 8 | 1 | 9 |
| 8 | 7 | 3 | 1 | 9 | 6 | 4 | 2 | 5 |
| 1 | 9 | 4 | 5 | 2 | 8 | 3 | 6 | 7 |
| 9 | 1 | 7 | 4 | 6 | 2 | 5 | 8 | 3 |
| 3 | 8 | 5 | 9 | 1 | 7 | 6 | 4 | 2 |
| 4 | 2 | 6 | 8 | 3 | 5 | 9 | 7 | 1 |

| | | | | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|---|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| PAS BIEN NÉ TRAVAIL DE BUREAU | MAUVAISE ACTION SUFFISANTE | LIGNE À TENIR DÉCENTRALISÉ | PROTEGERA VÊTEMENT COURT | VIEILLE VOLONTE GRANDE ÉCOLE | DANS LE CENDRIER |
| POUR COM MUNIQUER ŒUVRE DE VOLTAIRE | | | | | VILLE ANDALOUSE |
| | | | VAGUE SPORTIVE POSSEDA | | JEU DE PIONS VILLE DE PRUNEAUX |
| PIÈGE DANS LES GÈNES | | | | DISCIPLINE PROPOSITION OSÉE | |
| | | VIOLENCE VERBALE PAYS D'AMÉRIQUE DU SUD | | | PETITE AIGUILLE |
| FIT EFFET | TELLEMENT ÉCRITEAU | | CALENDRIER DE NOËL CORROSIF | | |
| | | | VILLE DU YEMEN | LIBERTAIRE MATÉRIEL DE VANNERIE | |
| VAUT SON PESANT D'OR | FOND DANS LE VERRE FAIRE UNE CROIX | | | | BAS DE GAMME ACTION EN JUSTICE |
| | | SANS HISTOIRE | | | |
| REMERCIÉE DIPLOMATIE | | | | | FAIT UN CHOIX |
| | | ISSUE FEMME D'ÉGLISE | | MAGICIENNE FOURNIT DU BLÉ | |
| FLEUVE EUROPÉEN METTRE À PLAT | | BRILLAIT À THÈBES | REMS SUR SON SIÈGE PRÉPOSITION | | |
| | | | | ATTRAPÉ | |
| GRANDE ÉPOQUE | | STRESS | | | |

www.totissimmo.com

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F | E | E | S | S | Y | D | O | U | A | N | E | T | R | T |
| U | E | L | O | M | I | G | N | O | N | C | H | A | E | S |
| R | D | I | M | A | M | I | D | O | N | H | D | R | O | A |
| I | O | M | B | R | I | O | V | A | B | I | E | E | L | R |
| B | S | P | R | T | M | E | T | R | O | P | O | L | E | G |
| A | I | E | P | L | S | Y | I | U | O | E | E | N | A | |
| R | P | D | R | H | N | W | R | O | C | L | F | C | I | S |
| D | E | E | O | O | T | A | C | E | L | A | F | S | R | S |
| E | E | I | C | N | N | N | E | N | I | T | O | N | A | E |
| S | L | R | P | E | V | C | A | L | E | A | R | A | V | H |
| E | I | I | C | A | U | I | L | T | R | U | T | C | A | U |
| C | N | S | S | D | P | E | L | E | X | O | R | U | N | M |
| O | E | O | A | S | P | H | A | L | T | E | U | O | R | B |
| I | S | C | N | O | I | S | A | V | E | U | S | T | N | L |
| D | D | L | A | R | I | M | A | M | U | L | A | T | R | E |

- | | | |
|--------------|-----------|------------|
| AMIDON | DOUANE | NEURONE |
| AMIRAL | EFFORT | ODYSSEE |
| ASPHALTE | EPISODE | PAPIER |
| AUTEL | EVASION | RADIO |
| BAVOIR | FAILLE | SARGASSE |
| BIDONVILLE | FURIBARD | SCELERAT |
| BOUCLIER | HUMBLE | SCENARIO |
| BROUET | LIMPIDE | SENILE |
| CADUCEE | METROPOLE | SEXTANT |
| CHIPOLATA | MIGNON | SMARTPHONE |
| CIRCONSTANCE | MISSILE | SOMBRERO |
| COUPERET | MULATRE | TOUCAN |
| DIOCESE | NAVARIN | |

• SUDOKU • GRILLE N°186 • FACILE •

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 5 | | 2 | | | 4 | 1 |
| 4 | 2 | | 8 | 5 | 9 | | |
| | | 1 | | 3 | | | 6 |
| 2 | | | | | | 6 | 7 |
| 9 | | | 5 | 7 | | | 8 |
| | 8 | 3 | | | | | 2 |
| 6 | | | 7 | | | 1 | |
| | | 8 | 6 | 4 | | 9 | 5 |
| 5 | 4 | | | 2 | | 6 | 3 |

SUDOKU • GRILLE N°171 • DIFFICILE

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | | | | 5 |
| | 4 | | 7 | 2 | 3 | | 9 |
| | 2 | | | | | | 6 |
| | | 4 | 9 | | 8 | 6 | |
| | 8 | | | | | | 5 |
| | | 5 | 2 | | 6 | 9 | |
| | 1 | | | | | | 3 |
| | 5 | | 6 | 1 | 2 | | 4 |
| 9 | | | | | | | 7 |

DISPARITION

Dernier hommage de la République à Jean-Luc Malekat

Décédé le 15 avril dernier à Nice en France, à l'âge de 73 ans, l'ancien ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Jean-Luc Nicolas Maurice Malekat, a reçu le 2 mai au Palais des congrès de Brazzaville les derniers hommages de la République, avant son inhumation à Bétou, dans le département de la Likouala.



Denis Sassou N'Guesso se recueillant devant la mémoire de l'illustre disparu DR

Tous vêtus de noir, les corps constitués nationaux, les parents, amis et connaissances ont rendu hommage à l'illustre disparu en présence du président de la République, Denis Sassou

N'Guesso, qui a déposé la gerbe de fleurs avant de se recueillir devant le cercueil contenant le corps sans vie de Jean-Luc Malekat et d'apporter son soutien à la famille éplorée. Dans son

éloge funèbre, le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a salué la mémoire d'un serviteur fidèle de la République, marqué par une grande probité morale

et l'esprit d'humanisme. « Jean-Luc Malekat a été, dans sa vie de tous les jours, le synonyme de l'humilité, de la modestie, de l'intégrité et de la probité morale », a-t-il témoigné.

Selon lui, Jean Luc Malekat a su avec sagesse déjouer l'appât du gain non mérité. « Il a pu avec prudence éviter le piège des biens matériels et superflus acquis sous l'empire de l'immoralité. A la vérité, Jean Luc Malekat a vécu sa vie comme savent la vivre les hommes de valeur, c'est-à-dire dans la simplicité, la dignité, la sociabilité et avec humanité », a salué Jean-Baptiste Ondaye.

Dr en Sciences économiques, Jean Luc Malekat était chargé de cours à l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville et à l'Ecole nationale d'administration et de la magistrature où il enseignait les finances pu-

bliques et le droit fiscal. Au sein de l'Union douanière des Etats d'Afrique centrale, l'actuelle Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, il participe à l'instauration de la TVA dans les pays de l'Union.

Au plan administratif, il a connu une carrière bien remplie. « Rentré au pays début des années 1980, Jean-Luc Malekat répondra immédiatement à l'appel du devoir à travers son intégration dans l'administration fiscale. Ainsi, le jeune fonctionnaire des impôts sera tour à tour agent vérificateur, chef de division, chef de service, directeur central, directeur général. Enfin, ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de 1991 à 1992 », a conclu le ministre des Finances dans son oraison funèbre. Notons que Jean-Luc Malekat a laissé une veuve et une fille.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Jean Paul Fouani inhumé à Kinkala

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a rendu un dernier hommage à Jean Paul Fouani, vice-président du Comité exécutif, décédé le 17 avril à Brazzaville à l'âge de 67 ans et inhumé le 2 mai à Kinkala, chef lieu du département du Pool.

« Il était vraiment inconcevable pour nous d'imaginer un seul instant que plus jamais nous ne profiterons de ta présence lumineuse, de ton sourire chaleureux et de ta bienveillance. Ta générosité, ton altruisme étaient une source d'inspiration pour nous tous et ton amitié était un cadeau précieux que nous chérirons toujours », a commenté Carle Boniface Malalou, l'un des vice-présidents de la Fécofoot dans l'oraison funèbre.

Jean Paul Fouani était dans le milieu du football depuis 1986. Il a dirigé le club Nico-Nicoyé pendant 37 ans et a fait monter cette équipe à l'élite. Il a également été président de la Ligue départementale de Pointe-Noire de 2002 à 2006 avant d'être élevé vice-président du comité intérimaire de la Fécofoot en 2009. Il a été élu vice-président du Comité exécutif de la fédération en

2010 jusqu'au 17 avril date à laquelle il a quitté la terre des hommes. Tour à tour, il a été responsabilisé pour gérer le football des jeunes, le football féminin et les com-

pétitions. « Tu as apporté ta pierre à l'édifice en collaborant sans discontinuer avec trois différents présidents de la Fécofoot. C'est dire combien ton expérience et ton

expertise dans notre football sont grandes. Nous garderons à jamais les souvenirs des moments partagés, des rires et échanges verbaux, lesquels étaient parfois hou-

leux pendant nos réunions du Comité exécutif, sans oublier les défis que nous avons relevés ensemble. Ta force intérieure et ton courage face à l'adversité resteront gravés dans nos mémoires comme un exemple de bravoure et de dignité », a reconnu Carle Boniface Malalou.

Sa disparition laisse un vide immense dans le monde du football, notamment la Fécofoot, le milieu dans lequel Jean Paul Fouani a consacré toute sa vie au point d'en faire une seconde famille. « Aujourd'hui, nous te disons adieu avec le cœur lourd. Mais nous sommes reconnaissants d'avoir eu la chance de croiser ta route, de cheminer ensemble et de partager de si beaux moments avec toi. Ta bienveillance et ta gentillesse resteront à jamais dans nos cœurs et nous te porterons en nous comme un précieux trésor », a-t-il souligné.

James Golden Eloué



Le président de la Fécofoot déposant la gerbe de fleurs/Adiac